

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 97 / 1er septembre 2011



Antidote Hebdo et toute la CGT Finances publiques 44 souhaitent la bienvenue aux collègues affectés en Loire-Atlantique au 1er septembre

ON LUI CACHE TOUT, ON LUI DIT RIEN...

Les collègues du pôle GPP (Gestion des Patrimoines Privés) engagent des frais de déplacements importants. Mi-juillet, ceux d'avril, mai et juin n'étaient toujours pas remboursés.

Questionné par un agent du service, par ailleurs militant de la CGT Finances Publiques, le Directeur (par intérim) du pôle Pilotage et Ressources de la DRFIP a attendu un message de rappel dix jours plus tard, faisant état de l'impatience bien légitime des collègues, pour répondre... qu'il n'était pas informé de difficultés particulières...mais qu'il faisait le point sur ce dossier.

Faut croire qu'il n'avait pas loin à aller pour chercher l'info, car le jour même le Chef de la Division Gestion des Ressources Humaines/Formation répondait que les mandats correspondant aux états de frais d'avril et de mai avaient été rejetés en anomalie et retournés pour correction et complètement le 19 juillet, puis renvoyés avec le mandatement des frais du mois de juin le 20 juillet.

Reste à avoir une explication sur les anomalies en question, et sur le silence de la direction : la moindre des corrections aurait été d'aviser les collègues concernés du retard prévisible dans le paiement de leur frais, à défaut de présenter des excuses pour d'éventuelles erreurs de mandatement.

N'hésitez pas à saisir la CGT de tout problème de remboursement de frais.

C'EST LEUR CHOIX

Est-ce pour se mettre à l'unisson du temps pourri de cet été que la direction de la DRFIP a eu l'idée de demander aux agents des secteurs d'assiette des SIP nantais de renforcer l'accueil du 12 au 30 août ?

Pour la bonne compréhension de la situation, rappelons que le «Grand Accueil» de Nantes a été mis en place en ponctionnant largement les anciens centres des impôts. En dehors de la période de dépôt des déclarations de revenus, il était censé être suffisamment dimensionné.

La majorité des collègues ont informé leurs chefs de service de leur refus : avec la sortie des avis d'imposition, il y a profusion de courriers, courriels, appels téléphoniques...auxquels la charte Marianne oblige à donner une suite dans des délais contraints, même en pleine période de congés, dans des services déjà saignés par les départs en retraites non remplacés.

Réponse de la direction : priorité à l'accueil physique. Une façon d'avouer indirectement que les effectifs sont insuffisants pour faire face à l'ensemble de la mission d'accueil et d'information du public. Quant à le dire et l'assumer publiquement...

Dans la majorité des cas, les collègues des SIP ont donc été désignés d'office pour renforcer l'accueil.

Un courrier (CGT/CFDT) a été adressé le 12/08 au DRFIP pour lui demander une réunion avec les agents. Sans réponse à ce jour.

C'EST AUSSI LEUR CHOIX

Avec la mise en place du service des retraites, ce sont 13 centres régionaux sur 24 et plus de 200 emplois qui ont été supprimés.

Nantes a ainsi absorbé l'ex-centre de Rouen. Mais attention :

1) les emplois transférés sont inférieurs aux emplois implantés à Rouen, et

2) aucun des collègues de Rouen n'a suivi la mission.

Il a fallu se «débrouiller» en local, c'est à dire dégarnir d'autres services, ce qui n'a pas été sans problèmes ni tensions.

La situation est critique partout, en particulier à Rennes et

Bordeaux, les deux plate-formes téléphoniques nationales sur lesquelles a basculé l'activité des centres fermés.

Le 28 juin, 75% des agents de Rennes et 85% de ceux de Bordeaux étaient en grève. Une plate-forme revendicative a été élaborée avec les organisations syndicales, et doit servir de base aux discussions avec la direction générale.

Le dossier a été évoqué par les OS nationales, principalement la CGT, lors du CTP Central du 28 juin.

Un groupe de travail national doit se tenir à la rentrée.

La situation concerne bien sûr au premier chef les collègues en poste dans ces services, mais également chacun d'entre nous en tant que futur retraité.

LILIANE PRÉPARE UNE PETITE ENVELOPPE...

Comment « rassurer les marchés » c'est à dire les banques, les grands fonds d'investissement, les rentiers ? En culpabilisant sur la dette et en faisant des économies pardi ! Et voilà Sarkozy et Fillon à la recherche de quelques milliards.

Ils en auraient trouvé 10 pour l'année prochaine au travers d'une série de mesures dont la presse s'est largement faite l'écho, en particulier la fameuse taxe de 3% sur les plus hauts revenus (au delà de 500 000 € de revenu fiscal de référence).

Une mesure destinée à faire croire à la justice fiscale dans ce pays, et bien balisée par les déclarations de quelques riches et récents amis du fisc clamant leur prédisposition à être taxés, mais attention : de manière exceptionnelle, modérée et temporaire.

La mesure devrait rapporter 200 millions sur une période limitée. A mettre par exemple en parallèle avec le milliard par an que supporteront, sans limitation de durée, les adhérents de mutuelles ou d'assurances complémentaires santé.

A comparer également aux 30 millions remboursés au titre du bouclier fiscal pour une seule année à la seule Liliane Bettencourt...

En clair, les très riches acceptent de jeter négligemment quelques pièces jaunes sur le bord du comptoir alors qu'ils bénéficient depuis des années de cadeaux fiscaux multiples (dernier en date : la réforme de l'ISF pour un coût de 2 milliards).

Dans le même temps, la part de la valeur ajoutée revenant aux salaires s'évaporerait de 170 milliards par an au bénéfice des profits et des dividendes.

Le coût des niches fiscales concernant l'impôt sur le revenu est estimé à 35 milliards par la Cour des Comptes. A tel point que cet impôt sur le revenu est devenu dégressif : les classes les plus aisées payent proportionnellement moins d'impôt sur le revenu que le reste de la population, de la même façon que les entreprises du CAC 40 payent moins d'impôt sur les sociétés que les PME.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une vraie réforme fiscale qui revienne sur les cadeaux aux plus riches, redonne un sens à l'impôt sur le revenu, et fasse supporter aux revenus du capital la même fiscalité qu'aux revenus du travail.

Les propositions détaillées de la CGT c'est sur le site suivant :



LA CGT A VOTRE RENCONTRE

Heures mensuelles d'information

le 8 septembre à Ancenis (10h) et Carquefou (14h)

le 20 à Montoir et La Baule (10h30), Savenay et Guérande (14h)

le 27 à Mindin (10h30) et Paimboeuf (14h)

le 29 au Centre régional des pensions (en intersyndicale)

le 4 octobre à la Paierie Régionale (9h), au CHU de Nantes (10h30) et à la Trésorerie Générale (14h)